

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

COMPTE-RENDU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 10 novembre 2020

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 19h10

Rappel du fonctionnement du conseil d'école

Sont membres du conseil d'école, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, un enseignant par classe dont le directeur, président du conseil d'école, le maire et son adjoint aux affaires scolaires, un parent élu par classe. Les parents suppléants peuvent assister au conseil d'école sans prendre part au débat. Le conseil peut inviter des personnes directement concernées par un point de l'ordre du jour. Ce qui est le cas pour Madame Helly, aujourd'hui, pour les questions concernant la cantine.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, est informé et donne son avis sur la vie scolaire.

1 – Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est distribué, lu et signé, dans les cahiers de correspondance en début d'année.

Rappel :

- les horaires d'entrée sont : 8h20-8h30 et 13h20-13h30. Pour des raisons de sécurité, la porte d'entrée est fermée à 8h30 et 13h30. Les élèves retardataires sont accueillis et amenés dans leur classe par un adulte de l'école et non par leurs parents ;
- des règles d'hygiène sont respectées telles que pas d'animaux, pas de cigarettes dans l'école ; les enfants malades restent à la maison ;
- les enfants sont sans cesse surveillés par un adulte. Ils sont remis par les parents à un enseignant aux entrées le matin et à midi et remis par les enseignants à des personnes dont le nom figure sur la fiche de renseignements.

Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil d'école.

2 – Information concernant le PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté des écoles a été mis en place en cas de risques majeurs naturels ou industriels. Il s'agit, en cas d'alerte déclenchée par les autorités, de confiner les enfants dans le hall de l'école en attendant d'être secourus. Une information est distribuée aux parents dans le cahier de correspondance sur la conduite à tenir à ce moment là.

Un volet intrusion/attentat a été ajouté en 2016. Il s'agit en cas d'attaque et après avoir évalué les risques, de se sauver ou de se cacher dans l'établissement en attendant d'être secourus.

2 exercices ont été effectués depuis la rentrée :

- un exercice d'évacuation incendie, le 22/09/20 sans difficulté particulière. Un exercice de ce type à réaliser une fois par trimestre.
- un exercice d'intrusion/attentat le 13/10/20 après plusieurs entraînements dans l'école. L'exercice s'est déroulé dans le calme, rapidement et les élèves sont restés silencieux pendant 10 min.

Un exercice de mise en sûreté est à prévoir au cours de l'année.

Rappel aux parents. Dans le cadre des mesures Vigipirate, la porte d'entrée est surveillée aux entrées et aux sorties. Il faut veiller à déposer ou récupérer rapidement les enfants, à ne pas stationner devant l'école pour discuter.

3 – Effectifs année 2020-2021

PS : 24

MS : 31

GS : 30

Soit 85 élèves répartis en 4 classes :

- PS/MS : Mme Praud
- PS/MS : Mme Keverlet
- PS/GS : Mme Charpentier à 75% et Mme Kovacs à 25%
- PS/GS : Mme Martel à 75% et Mme Kovacs à 25%.

4 – Projet d'école

Il est désormais annuel.

Il est organisé en 4 pôles à partir des caractéristiques de l'école concernant les élèves, le personnel, l'implication des parents, les équipements, le contexte local :

- **Ambition pour tous et excellence** ; l'analyse des résultats du protocole "Pour une entrée sécurisée au CP", qui consiste en un bilan intermédiaire des acquis scolaires et une identification des besoins des élèves, révèle une difficulté de compréhension des consignes, des textes et des problèmes mathématiques.

L'objectif est donc d'enrichir le vocabulaire et d'améliorer la compréhension de l'implicite en :

- lisant des histoires quotidiennement, sans le support des images dans un premier temps, en questionnant sur ces histoires puis en montrant les images ;
- travaillant les albums en réseaux (auteur, thème, structure du récit) ;
- travaillant sur les émotions ressenties par les personnages ;
- en formulant sa pensée, ses choix, en exprimant ses émotions ;
- travaillant la compréhension de situations problèmes.

- **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et autres acteurs de la communauté éducative** ; L'école, grâce à une bonne collaboration, entre les personnels, les parents élus et la municipalité, propose de nombreux projets aux élèves et est régulièrement ouverte aux parents.

L'objectif est de garder et continuer d'enrichir la qualité de cette relation par le biais d'échanges avec les familles, sous forme de :

- rendez-vous ritualisés (réunion de rentrée, Portes Ouvertes, fêtes d'école...)
- entretiens individuels
- sollicitations pour accompagner les sorties
- partage des événements vécus en classe par la mise en place de Classroom et la poursuite du cahier de vie.

- **Equité et inclusion pour tous et pour chacun**

Tous les enfants sont accueillis à l'école. Les classes et les activités sont aménagées en fonction des difficultés ou des besoins de chacun. Il faut toutefois être vigilant à ce que certains enfants ne soient pas stigmatisés.

L'objectif est de valoriser tous les enfants, que chacun trouve sa place à l'école en travaillant la différence, l'acceptation de la différence par :

- la lecture d'albums,
- l'expression et la compréhension des émotions,
- des débats philosophiques,
- la valorisation des réussites des élèves en difficultés.

- **Culture et citoyenneté responsable**

Les élèves accèdent à la bibliothèque municipale, des expositions, des spectacles, des sorties culturelles ou nature. Un travail a été initié dans le domaine du développement durable, par la mise en place du tri dans l'école (papiers, cartouches d'encre...), par l'attention portée au gaspillage de l'eau lors du lavage des mains.

L'objectif est d'initier concrètement les élèves à une attitude responsable (respect de notre lieu de vie, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement) en :

- contactant le Siredom, pour demander une intervention de professionnels à l'école ; la municipalité peut peut-être nous aider car pas de réponse au mail depuis le mois de septembre ;
- continuant à sensibiliser au gaspillage de l'eau et du papier à l'école et à la maison ;
- réalisant des plantations, des élevages, en observant les petites bêtes du jardin pour ne plus les écraser ;
- mettant en place les règles d'hygiène pour respecter et protéger l'environnement scolaire.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

5 – Sorties et animations 1^{er} trimestre

29 septembre et 1^{er} octobre : Sortie à Chamarande. Récolte d'automne pour créer des œuvres de Land Art de retour à l'école. Visite avec conférencière de l'exposition "Etre libre" de Ben. Lors de cette visite, les élèves ont pu observer les œuvres de Ben et constater qu'elles étaient souvent réalisées à partir de matériaux de récupération. Coût : 168€ réglé avec la coopérative. Transport effectué par le car municipal.

12 octobre : Sortie au bois de Saint-Vrain pour la classe 4.

Octobre : 1 intervention de Peggy, la bibliothécaire dans les classes 2 et 4.

12 et 13 novembre : nous avons prévu « Raconte Tapis » par Anik. Il s'agit de raconter des albums pour enfants à partir de tapis créés pour chaque album avec personnages, cachettes... Ce spectacle ne pourra pas avoir lieu, l'intervenante ayant des problèmes de santé et craignant une contamination. Nous recherchons une animation contes en remplacement.

6 – Questions des parents

En ce qui concerne la mairie

- Quelle est l'organisation de la cantine cette année (services, mixité GS/élémentaire...) ? Pas de mixité GS/CP pour l'instant à la cantine puisque les enfants ne peuvent pas être brassés mais si assouplissement du protocole en cours d'année, les élèves de GS pourront déjeuner au self. En attendant, il y a 2 services de 2 classes pour l'école maternelle, avec 2 espaces séparés dans la cantine ainsi que dans la cour.
- Bilan de la Semaine du goût. Cette année, le thème était les herbes aromatiques. Il a été difficilement perçu par les enfants.
- Les travaux rendent la circulation des piétons aux abords de l'école parfois compliquée (circulation et stationnement des camions/engins de chantier en particulier). Il y a effectivement eu beaucoup de soucis avec le chantier aux abords de l'école aux entrées et sorties. Madame le Maire a dû prendre un arrêté pour interdire le stationnement des engins de chantier sur ces horaires. Les travaux sont maintenant terminés. La réception a eu lieu la semaine dernière. Les logements seront attribués fin novembre. Une dizaine de logements sur les 35 sont des appartements familiaux et pourraient amener quelques enfants dans les écoles.
- Quelle est la nouvelle configuration du parking des Jardins ? Serait-il envisageable d'en sécuriser les abords par un passage piéton ? Question posée avant l'aménagement du parking. Pour visualiser, lorsqu'on est au stop, l'aire de jeux à droite, la municipalité pense que c'est une bonne idée de sécuriser par un passage piéton en face.
- Pourquoi la rue Bazile n'est-elle pas fermée à la circulation le midi, comme elle l'est le matin et le soir ? Par ailleurs, le matin, elle est quelquefois fermée assez tardivement. Après un temps d'observation, la municipalité a décidé de ne plus mobiliser de personnel sur le temps de midi pour quelques enfants bien accompagnés par les adultes. La rue reste sécurisée le matin et le soir par des personnels des services techniques. Il a pu y avoir quelques retards car ce sont souvent des élus eux-mêmes qui ont assuré la sécurisation en début d'année faute de personnel. La municipalité cherche d'ailleurs un vacataire pour assumer cette tâche.
- A quels usages le petit bus est-il affecté ? Le petit bus effectue, pour les élèves, les trajets jusqu'au gymnase ou les trajets pour des sorties de proximité.
- Remerciements à la mairie pour la distribution de feutres
- Remerciements pour l'abattage de l'arbre. Fragilité des autres arbres ? Madame Cordier signale que l'abattage de l'arbre a été réalisé pour des raisons de sécurité, de par la propre structure de l'arbre. Les autres arbres ont été vérifiés par le professionnel et ne présentent pas de danger.
- Projets des représentants des parents d'élèves : décorations pour Halloween / Noël ; foire aux livres, ... Les parents remercient la municipalité d'avoir accepté que les abords de l'école soient décorés pour Halloween. Ils souhaitent faire de même pour Noël. Madame Cordier propose une rencontre afin d'harmoniser le projet des parents avec celui de la mairie. La foire aux livres, en raison de la crise sanitaire est repoussée jusqu'à nouvel ordre. La mairie laissera la salle à disposition, le moment venu.

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

0911392u@ac-versailles.fr

- Les nouveaux parents regrettent de ne pas avoir été mieux informés pour l'inscription des petites sections. Les parents seront mieux informés cette année, dans les boîtes aux lettres et par affichage lumineux. Les inscriptions devront être closes pour la fin du mois de mars afin d'anticiper les effectifs de rentrée.

En ce qui concerne l'école

- Bilan de rentrée : effectifs, enseignants : Voir point n°3
- Bilan des élections de parents d'élèves : Nous avons, cette année, en raison du contexte sanitaire, dû organiser le vote uniquement par correspondance. Il y a eu une bonne implication des familles puisque le taux de participation est d'un peu plus de 51%.
- Projets pour l'année. Spectacle de Noël : voir point n°4. Pas de spectacle prévu pour Noël puisque nous avons programmé le « Raconte-tapis » en novembre
- Séances de sport au gymnase : Elles ne peuvent pas avoir lieu pour l'instant en raison des contraintes sanitaires trop strictes.
- Exercices PPMS : voir point 2
- Protocole sanitaire et cas de Covid : Les gestes barrières sont respectés. Les mains sont lavées à l'arrivée à l'école, avant et après chaque repas, après le passage aux toilettes, avant et après chaque récréation. L'aération des locaux, de 15 minutes minimum, a lieu avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, le midi et le soir pendant le nettoyage. La désinfection des tables, sols... a lieu une fois par jour. Ce qui est régulièrement touché, comme les poignées de porte, est désinfecté 2 fois par jour. Les classes ne sont pas brassées. Il y a deux services de récréation de 2 classes avec un espace et des jeux spécifiques pour chaque classe. Dans la classe, les jeux ne sont utilisés qu'une fois par jour à heure fixe ou un jour sur deux. Pour rappel, les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19 chez l'élève ou sa famille. Les élèves testés positifs ou dont un membre du foyer est testé positif ou identifié comme cas contact, ne doivent pas se rendre à l'école. Il faut en informer la directrice. Pas de cas de Covid 19 à l'école maternelle jusqu'à maintenant. Il est dommage que quelques parents ne portent pas correctement le masque dans l'enceinte de l'école et ce de manière délibérée.
- Les enseignants (et les animateurs) sont-ils intéressés par des vieux calendriers (de type sous-main) et du papier de brouillon que pourraient fournir les parents ? oui

7 - Propositions de dates prochains conseils d'école

16 mars 2021

22 juin 2021

À 18h30